

VOUS ÊTES ÉLU.E

ET VOUS VOICI FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS ?

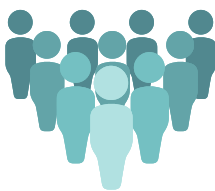
L'ADM64 VOUS ACCOMPAGNE

Nos principales missions sont



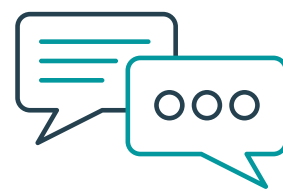
Former

sur des thèmes d'actualité
adaptés à l'exercice de vos
fonctions



Rassembler

autour de temps forts pour
échanger et partager votre
expérience



Défendre

vos intérêts et vous
représenter auprès des
partenaires institutionnels

pour protéger les élus et leurs intérêts.

L'ADM64 ACCOMPAGNE LES MAIRES ET PRÉSIDENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

FORMER

Former et Informer

L'ADM64 propose un catalogue de formations clé en main riche de plus de 250 heures de formations sur diverses thématiques intéressant le bloc local. Depuis 2020, l'ADM64 développe la formation à distance et propose des webinaires.

Faites valoir votre DIF-élus !

Grâce à l'ADM64 utilisez vos droits individuels à la formation pour des formations individuelles ou en petits groupes (5 à 15 élus). Contactez-nous et bénéficiez d'un accompagnement individualisé pour votre dossier de financement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

RASSEMBLER

3 évènements annuels...

- L'assemblée générale au printemps (en alternance Béarn et Pays Basque),
- La Journées des Maires et Présidents (en septembre à Pau)
- Le Congrès de l'Association des Maires de France à Paris

et de nombreux temps forts

Chaque année, l'ADM64 invite ses adhérents à échanger avec nos partenaires institutionnels sur des thématiques d'actualité. Ces temps forts sont un véritable lieu d'échanges et de partage d'expériences.

DÉFENDRE

Désigner, représenter et vous conseiller

L'ADM64 désigne des élus au sein des instances départementales (Etat, Département, Chambres consulaires...), régionales (Région, ARS...) et nationales (AMF...). Elle appuie les élus désignés par son expertise.

Soutenir les intérêts des élus du bloc local

L'ADM64 porte la parole et les revendications des élus du bloc local face à l'Etat. Elle se fait le relais d'information auprès des principaux partenaires institutionnels et parlementaires, et permet un accès direct aux conseils et services de l'AMF.

PROTÉGER

Assurance personnelle des élus

L'ADM64 propose une assurance personnelle pour les élus (couvrant les maires, adjoints, élus désignés au sein d'un EPCI à FP ou non) avec un volet protection juridique.

NOUS SOUTENIR

Grâce à vos cotisations

Notre activité dépend à 90 % des cotisations de nos adhérents. Peuvent adhérer les maires et présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques en exercice.

Nos adhérents sont :

100%

maires

90%

présidents
de communautés